

Questions orales

M. Roberts: Il me semble qu'au lieu de se lamenter et de pleurnicher à propos de la situation actuelle, les députés d'en face devraient se sentir quelque peu rassurés et se réjouir du fait que le taux de chômage n'a pas augmenté depuis un mois.

L'INCIDENCE DES TAUX D'INTÉRÊT

L'hon. Sinclair Stevens (York-Peel): Monsieur le Président, je pose encore une fois ma question au ministre de l'Emploi et de l'Immigration, que l'on surnomme parfois «Doc» parce qu'il est un des nains d'Iona. N'est-ce pas un fait que, si les taux d'intérêt n'augmentaient pas aussi rapidement qu'ils le font au Canada, ses efforts en vue de réduire le nombre de chômeurs seraient beaucoup plus faciles?

● (1125)

L'hon. John Roberts (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Monsieur le Président, il me semble que le député d'en face n'a pas tellement de prestance lui-même et qu'il ne devrait pas traiter les autres de nains.

J'ai déjà expliqué, comme nous de ce côté-ci de la Chambre l'avons fait à maintes reprises, la façon dont nous abordons la création d'emplois au Canada. Cette façon de procéder générale consiste à créer un climat favorable à l'activité du secteur privé. C'est ce que nous avons fait. Des emplois ont été créés depuis l'année dernière. L'autre méthode que nous utilisons consiste à nous attaquer aux problèmes à court terme, particulièrement en créant des emplois pour les jeunes et en aidant les femmes qui se joignent pour la première fois à la main-d'œuvre active. Nous le faisons dans le cadre de divers programmes, dont le plus important est peut-être le programme Accès-carrière, et en stimulant le secteur du bâtiment à court terme dans le cadre du programme des projets spéciaux de relance.

* * *

LES FINANCES

LES TAUX D'INTÉRÊT—ON DEMANDE AU GOUVERNEMENT DE PRENDRE DES MESURES

M. Nelson A. Riis (Kamloops-Shuswap): Monsieur le Président, en l'absence du ministre des Finances, je poserai ma question au premier ministre. Il n'est pas sans savoir que le chômage atteint encore ce matin un niveau tragique au Canada. A ce moment de l'année où la situation devrait s'améliorer, les statistiques publiées aujourd'hui montrent que ce n'est pas le cas dans le domaine de l'emploi. Le moment n'est-il pas venu pour le premier ministre et son gouvernement de repenser leur politique monétaire qui est basée actuellement sur des taux d'intérêt élevés et de la remplacer par une politique de taux d'intérêt qui aboutisse à créer des emplois au lieu simplement d'enrichir les spéculateurs financiers? N'est-il pas temps de modifier cette politique de taux d'intérêt?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur le Président, le député persiste à dire que nous suivons une politique de taux d'intérêt élevés. Je remarque qu'il ne conteste pas

ce que je lui ai signalé hier. Il s'efforce toujours de faire croire que nous appliquons une politique de taux d'intérêt élevés. C'est plus qu'un mythe, c'est dénaturer complètement les faits. Hier, j'ai mis le député au défi de nous dire comment le gouvernement ou quiconque, dans une société libre, pouvait forcer les prêteurs—les gens ordinaires qui épargnent—à prêter de l'argent à d'autres Canadiens à un taux inférieur à celui qu'ils obtiendraient en plaçant leur argent sur le marché de New York. Le député n'a pas répondu.

Il devrait dire qu'au Canada, on permet aux prêteurs d'obtenir le meilleur rendement possible sur leur argent durement gagné et épargné. C'est peut-être la politique de son parti. Dans ce cas, il devrait le dire clairement. Prétend-il que le gouvernement canadien devrait utiliser son droit constitutionnel pour forcer les épargnants du Canada à prêter leur argent à un taux inférieur à celui qu'ils pourraient obtenir chez nos voisins du Sud? Dans ce cas, il nous propose d'imposer aux Canadiens des contrôles qui n'ont absolument pas leur place dans une société libre.

ON DEMANDE DE LEVER UN IMPÔT SUR L'ARGENT PLACÉ À L'ÉTRANGER

M. Nelson A. Riis (Kamloops-Shuswap): Monsieur le Président, le gouvernement n'a pas hésité, dans le passé, à imposer des sanctions aux gens et aux sociétés qui polluaient notre environnement. Il n'a pas hésité non plus à punir les Canadiens qui conduisent en état d'ivresse et mettent la vie de leurs concitoyens en danger. Pourquoi alors le premier ministre et le gouvernement hésitent-ils tant à imposer des sanctions à ces gens qui n'hésitent pas à spéculer à l'étranger? En tant qu'historien, le premier ministre devrait savoir que d'autres pays ont déjà levé un impôt temporaire sur l'argent placé à l'étranger par des spéculateurs. Pourquoi le Canada ne fait pas de même pour permettre aux taux d'intérêt de baisser?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur le Président, le député fait une analogie fort surprenante. Selon lui, les Canadiens qui épargnent—et il n'y a rien de mal à cela, à ce que je sache—doivent être traités comme ceux qui polluent notre environnement ou conduisent en état d'ivresse. Le député hoche la tête, mais c'est exactement ce qu'il prétend. Il a dit que si nous contrôlons les conducteurs en état d'ivresse, il n'y a aucune raison pour ne pas faire de même avec les épargnants canadiens...

● (1130)

M. Riis: Les spéculateurs.

M. Trudeau: Spéculateurs? Ce ne sont pas seulement les spéculateurs qui placent leur argent à l'étranger, monsieur le Président; ce sont tous les Canadiens qui veulent obtenir le meilleur rendement possible sur leur argent. Comment le député propose-t-il de contrôler ces Canadiens et pas les conducteurs en état d'ivresse?

M. Riis: Monsieur le Président, je ne sais que répondre à cela.